

## **TÉLÉTRAVAIL**CAMPAGNE 2023

Résistez à la pression des managers qui vous disent « je ne t'accorde pas les 2 jours donc ne pose qu'un jour » sinon la direction pourra dire « les agents ont obtenu ce qu'ils ont demandé ».

VOUS VOULEZ DEUX JOURS => DEMANDEZ DEUX JOURS ET FAITES VOTRE DEMANDE OFFICIELLEMENT SUR SIRHUS.

## UN ACCORD EXISTE ET IL VOUS CONFÈRE DES DROITS.

Les agents exerçant une activité entre 50% et moins de 80% d'un temps plein :

• 1 jour fixe ou 1 jour volant par semaine

Les agents exerçant une activité entre 80% et moins de 100% d'un temps plein :

- 1 à 2 jours fixes par semaine, <u>ou</u>
- 1 jour fixe et 1 volant par semaine, ou
- 1 jour volant par semaine

## Les agents exerçant une activité à 100% d'un temps plein :

Pour les agents qui doivent assurer une relation en présentiel auprès des usagers exercée en agence (cf. métiers du conseil de la classification exercés en agence) :

- 1 à 2 jours fixes par semaine, ou
- 1 jour fixe et 1 jour volant par semaine, ou
- 1 jour volant par semaine

Et pour les autres agents, ils peuvent bénéficier :

- 1 à 3 jours fixes par semaine, <u>ou</u>
- 1 à 2 jours fixes et 1 jour volant par semaine, ou
- 1 jour volant par semaine

## VOUS N'OBTENEZ PAS SATISFACTION? ALERTEZ VOS ÉLU-ES SNU ET RÉSISTEZ POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS.

